

Coup d'œil

Le Journal de la CMCAS de Limoges - N° 101 - mars/avril 2019



Edito

Le 5 avril 2018, les employeurs et plusieurs organisations syndicales ont signé l'accord de branche sur les moyens bénévoles mis à disposition des activités sociales des IEG.

Cet accord traite et modifie plusieurs champs, notamment **les détachements des salariés** qui participent à la vie du conseil d'administration, des commissions et de la proximité dans chaque CMCAS et également le fonctionnement des instances nationales. Jusqu'à présent nous avions un « pot d'heures » pour faire fonctionner nos activités sociales en CMCAS maintenant nous avons un nombre d'heures à répartir nominativement pour la vie du conseil d'administration, les commissions et la proximité. Cela nous donne moins de souplesse pour faire vivre le PAR et le POUR.

Juste avant l'été, le Président de la République voulait s'attaquer aux entreprises sous contrôle de l'état. Quelques mois plus tard, apparait un nouveau rapport de la Cour des Comptes qui tente d'opposer les salariés et les usagers. Ce rapport n'enflamme pas les foules mais, a sans doute, comme but de préparer le terrain avant de grandes réformes.

Et maintenant, nous apprenons la reconduction de Jean Bernard Levy à la présidence de la direction générale d'EDF par le gouvernement, comme il a reconduit Guillaume Pépy pour la « réforme » de la SNCF. Que de coïncidences: serait-ce pour préparer le démentiellement d'EDF ?

Lors du dernier coup d'œil, j'évoquais la motion adoptée à l'unanimité du Comité de Coordination des CMCAS concernant le maintien du CESU Petite Enfance.

Malgré cette motion, les employeurs ont décidé unilatéralement de mettre fin aux conventions CESU Petite Enfance en décembre 2018.

Les organismes sociaux n'ayant pas eu de réponse des entreprises pour une prorogation des conventions, la session du comité de Coordination des CMCAS a souhaité proposer une solution complémentaire aux familles et a créé une nouvelle « **aide familiale à la petite enfance** ». Cette aide est socialisée (donc soumise au coefficient social). Elle sera mise en place à compter du 1^{er} janvier 2019 pour les parents salarié-e-s des IEG ayant un ou des enfant(s) de moins de 3 ans. Elle est dégressive, allant de 400 € à 150 €, en fonction des seuils de coefficients sociaux.

Depuis quelques jours, vous pouvez faire **vos demandes de vacances** pour ce printemps et cet été en ligne sur le site de la CCAS, via l'application smartphone, en vous adressant à l'accueil de la CMCAS ou sur les points de proximités que vous trouverez en dernière page.

Patrick STOOP
Président de la CMCAS de LIMOGES

Suite à de nouvelles dispositions des services postaux, l'adresse postale de la CMCAS de LIMOGES doit être impérativement sous la forme ci-dessous, sous peine de redirection des plis mal adressés vers l'expéditeur. Merci d'avance.

CMCAS Limoges
79 rue de la Croix Verte
87000 LIMOGES

Sommaire

Etat civil.....	2
Permanence assurance.....	2
Information.....	2
Membres du bureau.....	3
Partenariat Culturel avec la ville de Feytiat.....	3
Partenaire CSF.....	4
Commission Jeunes Agents 87.....	5
Les Veyracomusies.....	5
Vente de Livre.....	6
Pêche.....	6
Section Gastronomie.....	7
Cours d'Enologie.....	7
Journée à Aubusson.....	8
Ufolep - Multisport.....	9
Randonnée à La Rochefoucauld.....	10
Les randonnées.....	10
Culture et loisirs avec la CMCAS de Limoges..	12
Coupon-réponse.....	13-15
Points d'accueil de proximité.....	16

Numéro de téléphone et email

- **Enfance maltraitée : 119**
- **Violences conjugales-femmes**
infos services : 3909
- **Energay : 01 45 08 45 01**
- **Secours populaire de Limoges :**
05 55 04 20 00
- **www.planningfamilial.org**
- **www.camieg.fr - Tél. : 0811 709 300**
- **www.cnieg.fr - Tél. : 02 40 84 01 84**
- **www.mutieg.fr - Tél. : 09 69 32 37 37**

CMCAS LIMOGES

79, rue de la Croix Verte - 87000 Limoges
Tél. : 05 55 44 22 88 - Fax : 05 55 44 21 77

www.limoges.cmcas.com

 : [commission jeunes agents 87](https://www.facebook.com/commissionjeunesagents87)

Jours et heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h - de 13 h à 16h30

Etat-Civil



Collègues nous ayant quittés

– BAUDET Jacques
– CHATENET Alain
– DISS Michel

– GAILLARD Marcel
– MALMAUVAIS Jean Paul
– MICHELIN Jean Michel

– PELAUDEIX Gérard
– PERBOYER Henri



PERMANENCE SUR RDV

LA CAMIEG VOUS ACCUEILLE !

Locaux de la CMCAS de Limoges
79 rue de la Croix Verte - Limoges
de 10h30 à 12 h
de 13 h à 14 h



ATTENTION, DORÉNAVANT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS, à l'adresse mail suivante :
auvergne_accueil@camieg.org (objet RDV CMCAS Limoges) ou **répondeur** 04 63 05 50 10.
VEZ RENCONTRER VOS CONSEILLERS CAMIEG !

PROCHAINES DATES

LES MARDIS :

5 MARS
2 AVRIL
7 MAI
4 JUIN

UN LIEU D'ACCUEIL POUR VOUS INFORMER

Vous avez des questions ou souhaitez des informations sur :

- les prestations et remboursements en cours
- les démarches administratives et médico-administratives à effectuer
- l'évolution de vos droits en cas de changement de situation
- les actions de prévention menées par l'organisme



**L'accueil de la CMCAS
sera fermée les 1^{er} et 2 avril 2019
pour cause de réunion du personnel.**

Merci pour votre compréhension.

Conseil d'Administration de la CMCAS de Limoges

Lors du 1^{er} conseil d'administration de la CMCAS de l'année, le 25 janvier 2019, les membres du bureau ont été élus à l'unanimité.

Composition du Conseil d'Administration

	Président	M. STOOP Patrick
	Vice-président Délégué	M. FAURE Christian
	Vice-président	M. SALE Sébastien
	Vice-présidente	Mme. PACAILLE Mélissa
	Vice-président	M. BOCHARD Philippe
	Vice-présidente	Mme. TORRENTE FEL Claudine
	Secrétaire Général	M. QUERIAUD Jérôme
	Secrétaire Générale Adjointe	Mme HERBODEAU Audrey
	Trésorier Général	M. GUERAUD Olivier
	Trésorier Général Adjoint	M. PLAS Pascal

Liste CGT - 14 sièges	
Stoop Patrick Faure Christian Queriaud Jérôme Herbodeau Audrey Brun Jean-Luc Gueraud Olivier Sale Sébastien	Milbergue Yves Cordazzo Claude Plas Pascal Laserre Jacques Bessas Franck Merigaud Romain
Liste CFDT - 5 sièges	
Devaud Franck Pacaille Melissa Pacaille Sébastien	Rachalski Jérôme Reix Jérémy
Liste CFE-CGC - 4 sièges	
Bochard Philippe Fauray Jean-Pierre	Brilleaud Paul Ancy Daniel
Liste FO - 1 siège	
Torrente Fel Claudine	

Partenariat Culturel avec la ville de Feytiat

La CMCAS de Limoges et la ville de Feytiat ont signé une convention de partenariat pour les spectacles de sa saison culturelle municipale 2018/2019 et 2019/2020 à l'Espace Georges Brassens.

Grâce à ce partenariat vous pourrez bénéficier de tarifs préférentiels sur la base du tarif « passeport culture » sur présentation de l'attestation activ.

MARS: **Zorba** Vendredi 15 mars à 20h30. Tarif A.

AVRIL: **Comment épouser un milliardaire?** Jeudi 4 avril à 20h30. Tarif C.

Berywam Vendredi 12 avril à 20h30. Tarif C.

MAI: **L'Ours et la Louve Jeune public/Résidence** Vendredi 3 mai à 14h30.

Gratuit.

Faut qu'je vous parle Résidence Vendredi 10 mai à 20h30. Tarif C.

The Color of water Jeune public, Mardi 21 mai à 15 h et mercredi 22 mai à 10 h et 17 h 30.

Tarif unique 4 €.

Fête du jeu Dimanche 26 mai, l'après-midi.

Gratuit.

JUIN: **Journées O Parc.** Gratuit.

Festival du Pastel. Du 29 juin au 1^{er} septembre.

Toutes les infos sur: <http://www.sortirafeytiat.fr/wp-content/uploads/2018/07/WEB-VILLE-DE-FEYTIAT-Georges-Brassens-Programme-2018-2019.pdf>



	Plein tarif	Passeport culture	Tarif réduit*	Enfant - 10 ans
Tarif A	22 €	16 €	11 €	Gratuit
Tarif B	18 €	14 €	9 €	
Tarif C	16 €	12 €	8 €	

Informations & réservations → P.35

Mairie de Feytiat

05 55 48 43 18 / culture@ville-feytiat.fr

 [serviceculturefeytiat](https://www.facebook.com/serviceculturefeytiat/) /  @SortirAFeytiat

*Tarif réduit : scolaires, étudiants et chômeurs (sur justificatifs).

LA CMCAS DE LIMOGES ET LE CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES, PARTENAIRES POUR SOUTENIR VOS PROJETS

**Notre priorité :
VOTRE PRÊT IMMOBILIER**



Avec CRÉSERFI, la société de financement du CSF, bénéficiez de taux négociés au plus bas, de solutions même sans apport*, de durées longues, d'un suivi personnalisé jusqu'à l'accord du prêteur (conformément à la loi).

* voir conditions auprès d'un conseiller.

**Prêts personnels :
VOUS AVEZ LE CHOIX**



Des financements sur-mesure pour réaliser tous vos projets : achat de votre prochaine voiture, petits travaux, dépenses diverses, etc.

**Vous souhaitez
REGROUPER VOS CRÉDITS ?**



Le regroupement de crédits vous permet d'obtenir une seule mensualité** à régler chaque mois. Plus simple, plus claire, cette solution vous permet de rester serein et d'anticiper de nouveaux projets.

**La diminution du montant de la mensualité entraîne l'allongement de la durée du remboursement et peut majorer le coût total du crédit. Elle doit s'apprécier par rapport à la durée restant à courir sur les prêts, objets du regroupement de crédits.

AAI PRODUCTS - 2019 - Illustrations - Régis Fallier - Préservons notre environnement. Recyclez ce document après utilisation. IMPRIMERIE*



**CRÉDIT
SOCIAL DES
FONCTIONNAIRES**

CRÉSERFI
Société de financement
du CSF
Caution / Crédits



Jacques LESTIEUX
Votre conseiller de Haute-Vienne
6, Cours Gay Lussac
87000 LIMOGES

LESTIEUX@CSF.FR

APPELÉZ VOTRE CONSEILLER

06.40.67.71.38.
(coût d'un appel local)

Rendez-vous sur 

CSF.FR/URL PARTENAIRE
Prenez rendez-vous!



UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

CRÉSERFI, société de financement du CSF - SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303477319 - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09 - Courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le numéro 07 022 577 (www.oriass.fr).
Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Association aux côtés des fonctionnaires et assimilés, le CSF sélectionne au mieux de leurs intérêts des solutions et des services en vue d'améliorer leur qualité de vie. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquiescer un droit d'entrée unique et une cotisation annuelle (faits en vigueur consultables sur le www.csf.fr). Les partenaires prêteurs de CRÉSERFI sont :

- Pour les prêts immobiliers : **Crédit Foncier de France** (SA au capital de 1 331 400 718,80 € - Siège social : 19 rue des Capucines 75001 Paris - RCS Paris 542 029 848 - Immatriculée au Registre ORIAS en qualité de courtier sous le n° 07 023 327 (www.oriass.fr)) ; **LCL** (SA au capital de 1 847 860 375 € représenté par 356 507 037 actions entièrement libérées - Siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon - siège central : 19 boulevard des Italiens 75002 Paris - RCS Lyon B 954 509 741 - Siren 954 509 741 - N° ORIAS 07 001 878 (www.oriass.fr)) ; **Crédit du Nord** (SA au capital de 890 263 248 € - Siège social : 28 place Rihour 59800 Lille - Siège central : 59 boulevard Haussmann 75008 Paris - RCS Lille 456 504 851 - N° ORIAS 07 023 739 (www.oriass.fr)) ; **Société Générale** (SA au capital de 1 006 50 557,50 € - RCS Paris B 552 120 222 - Siège Social : 29 Boulevard Haussmann 75009 Paris - ORIAS n° 07 022 493 (www.oriass.fr)) ; **CIC** (SA au capital de 608 439 888 € - Siège social : 6 avenue de Provence 75009 Paris - RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS 07 025 723 (www.oriass.fr)). Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.
- Pour les prêts personnels : **SEDEF** (SEDEF, Société en nom collectif au capital de 13 770 000 €, 3 rue du Commandant Cousteau - 91300 MASSY - 331 320 028 RCS EVRY - Mandataire d'intermédiaire d'assurance, inscrit à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires d'Assurance) sous le n° 07.037.518, (consultable sur www.oriass.fr) vous proposent le prêt Personnel. Cette offre est sous réserve d'acceptation définitive du prêteur SEDEF après étude de la situation financière de l'emprunteur. L'emprunteur dispose d'un droit légal de rétractation. Barèmes et conditions en vigueur du 05/11/2018 au 25/11/2018. Pour des montants de 1 500 € à 21 500 € sur 12 à 72 mois. TAEG fixes de 1,90 % à 5,70 %, taux débiteurs fixes de 1,884 % à 5,556 % en fonction de la durée et du montant emprunté. Nous vous informons que pour assurer la gestion de votre dossier, la société SEDEF est susceptible de faire appel à des prestataires, liés contractuellement, établis à Casablanca au Maroc, actuellement UNIFITEL RC N°166 137. Ces traitements ont fait l'objet d'autorisations de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).
- Pour le regroupement de crédit : **EDEL** (SNC au capital de 112 868 360 € - RCS Toulouse B 306 920 109) - Siège social : 60 rue Buissonnière CS 17601 31676 Labège cedex ; **CREDIT UFTI** est une marque de CA Consumer Finance (SA au capital de 554 482 422 € - RCS 542 097 522 - Siège social : 1 rue Victor Basch CS 70001 91068 Massy Cedex - RCS Evry) - Mandataire d'intermédiaire d'assurance, inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 008 079 (www.oriass.fr) ; **BNP Paribas Personal Finance** (SA au capital de 529 548 810 € - RCS Paris 542 097 902 - ORIAS N° 07 023 128) - Siège social : 1 bd Haussmann 75318 Paris Cedex 09 ; **CFAL Banque** (SA au capital de 5 582 797 € - RCS Strasbourg 568 501 282 B) - Siège social : 1 rue du Dôme 67000 Strasbourg, vous proposent le "regroupement de crédits". Il est sous réserve d'acceptation par le prêteur après étude de votre situation financière. La liste complète des partenaires est consultable sur le csf.fr.

En cas de regroupement de crédits à la consommation ou en même temps de crédits immobiliers, dont frais et indemnités éventuels, représentant moins de 60 % du total : le prêteur proposera une offre de prêt personnel sauf s'il exige en garantie une hypothèque ou une autre sûreté comparable sur un bien immobilier à usage d'habitation ou sur un droit lié à un bien immobilier à usage d'habitation. Dans ce cas l'emprunteur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours. Si le regroupement de crédits ne concerne que des crédits immobiliers ou si la part des crédits immobiliers rachetés, dont frais et indemnités éventuels, dépasse 60 % du total ainsi que dans tous les cas où le prêteur exige en garantie une hypothèque ou une autre sûreté comparable sur un bien immobilier à usage d'habitation ou un droit lié à un bien immobilier à usage d'habitation, le prêteur le prêteur proposera une offre de prêt immobilier. Dans ce cas l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours après réception de l'offre de contrat. CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opération de crédit, sans agir en qualité de prêteur.

Les informations collectées par le groupe CSF, sont traitées à fin de gérer les adhérents et prospects. Ce traitement est basé sur votre consentement que vous pouvez retirer à tout moment. Ces informations à destination du groupe CSF, seront conservées pendant trois ans après le dernier contact commercial. Certains partenaires liés contractuellement pour la gestion d'opération de relance et de recouvrement sont susceptibles d'être établis au Maroc. La sécurité des données transférées est garantie par la signature de clauses contractuelles type de Commission Européenne. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez de droits sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité et le droit de définir des directives sur vos données à caractère personnel après votre décès. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier à : Groupe CSF - Service Gestion - 9, rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris Cedex 9 ou sur le site www.csf.fr dans l'espace Mon Compte. Une pièce d'identité pourra vous être demandée. En cas de manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous disposez également d'un droit d'opposition sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale par courrier à l'adresse ci-dessus ou via les liens de désinscription présents dans nos courriels.

GRUPE CSF : SERVICES AUX ADHÉRENTS • CRÉDITS • ASSURANCES • ÉPARGNE

Crédit Social des Fonctionnaires, association / CRÉSERFI, société de financement du CSF / CSF Assurances, société de courtage d'assurance du CSF / PROGRETIS, société de conseil en gestion de patrimoine du CSF.

Commission Jeunes Agents 87

After Work le 22 mars 2019

**Venez vous retrouver entre jeunes agents
autour d'un repas froid pour un moment convivial.**

**Rendez-vous vers 18h à la salle Marcel Paul
au 8 rue de la Roche au Gô à Limoges**

Tarif: 4 €/pers.

Inscription et règlement à La CMCAS avant le 20 mars 2019

LES VEYRACOMUSIES 2019



Dans le cadre du partenariat entre Enedis, la CMCAS et le festival, nous vous proposons des places pour le plus grand des petits festivals : **les Veyracomusies**.

Grâce à notre partenariat, vous pourrez bénéficier de réduction voir ci-dessous. Inscription par le coupon-réponse avant le 23 avril 2018.

A = JEUDI 30 MAI 15 € au lieu de 20 € FATOUMATA DIAWARA

B = VENDREDI 31 MAI 13,50 € au lieu de 18 € OLDELAF

C = SAMEDI 1^{er} juin 12,50 € au lieu de 17 € EIFFEL

Pass pour les 3 soirées: 37,50 € au lieu de 50 €

Toutes les infos sur ce lien, images, bio, spectacle etc.

[http:// www.veyracomusies.com](http://www.veyracomusies.com)

INFO

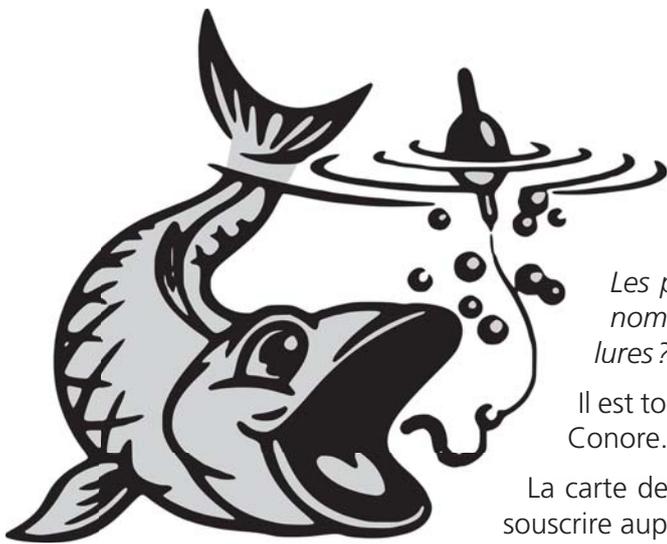
Vente de Livre

La section bibliothèque de la CMCAS souhaite se séparer de nombreux « vieux » livres. Il est donc proposé d'en faire profiter les bénéficiaires de la CMCAS.

Cette vente aura lieu les samedis :

30 mars 2019 et 6 avril 2019
de 9 h à 12 h à la bibliothèque de la CMCAS
au 79 rue de la Croix Verte 87000 Limoges

Le prix est fixé à 0,50 €/livre, limité à 20 par famille chaque matinée.



Pêche

La saison des sports de plein air arrive alors préparez-vous, soignez votre forme pour **l'ouverture de la saison pêche du 30 mars, fermeture le 1^{er} novembre de cette même année.**

Les poissons sont là : les gros, les petits. Ils se sont reproduits en nombre depuis la vidange peut-être avons-nous éradiqué les silures???

Il est toujours possible de prendre une carte au CE-RVI pour l'étang de Conore. Les modalités sont à la CMCAS.

La carte de pêche pour les Prades comme pour les autres activités est à souscrire auprès de la CMCAS,

Le droit d'accès aux activités est toujours de 20 € pour la 1^{re} activité, 15 € pour la 2^e,... + 20 € pour l'année de pêche.

Nouveauté concernant le tarif : Cette année, nous vous proposons une alternative : vous devrez toujours vous acquitter du droit d'accès (20 €, 15 € ou 10 €, ...), et vous pouvez prendre un ticket à 5 € pour une journée de pêche à la CMCAS pour le jour choisi, jusqu'à quatre journées.

Les invitations sont toujours à 5 €. Les tickets sont à mettre dans la « boîte aux lettres » de l'étang.

Le bungalow vous est ouvert, réservez-le pour une journée détente !!!

La location sera gratuite pour les détenteurs de la carte de pêche à l'année. Le plan d'accès et les modalités de location sont à la CMCAS.

Pour répondre à toutes vos interrogations et vos attentes, l'assemblée générale de la section aura lieu le 19 mars 2019 à 17h30 à la Roche au Gô.



Section Gastronomie

Programme 2018-2019

- Jeudi 14 mars 2019** - Chili con carne – légumes secs
Jeudi 11 avril 2019 - Recettes gâteaux apéritif
Jeudi 16 mai 2019 - Paleron – sauces piquante/gribiche
Vendredi 14 juin 2019 - Repas de fin d'année: thème *Le Pérou*

Les réservations sont à faire auprès de Bertrand CLEMENT au plus tôt au 07 82 08 35 27 ou 05 55 50 85 39 ou bertrand.clement2@free.fr



Le rendez-vous est au restaurant d'entreprise – 67 rue Croix Verte à 17 h 30

Cours d'Œnologie

La Section Gastronomie-Cuisine, dans le cadre de ses activités, programme des cours d'œnologie pour 2019.

Cela vous permettra d'acquérir les connaissances complémentaires qui permettront de mettre en valeur vos préparations culinaires.

Ces cours de 2 h 00 se dérouleront au Restaurant CCAS de Limoges, 67 rue de la Croix Verte à Limoges.

Début des cours à 17 h 30.

Ces cours sont assurés par Monsieur DELAGE, œnologue, se déroulent comme suit :

- Remise, d'un document traitant le thème du jour.
- Exposé et explications par l'animateur sur le thème et débat pendant environ 1 h 30
- Dégustation de quelques vins venant en illustration du thème traité avec repérage sur un document de leurs caractéristiques.

Nous vous proposons pour cette année 2019 de découvrir les thèmes suivants :

Le 21 mars 2019, - Les vins du Sud-Ouest -

Le 23 mai 2019, - Vignobles Européens et cépages autochtones -

Le coût des 2 heures de cours est de 18 € par personne.

Rappel: Ces cours sont soumis aux règles de cotisations habituelles

Inscription et paiement auprès de la CMCAS de Limoges une semaine avant la date de cours, accompagnés d'un chèque à l'ordre de la CMCAS de Limoges.

Contacts pour tous renseignements complémentaires auprès de Bertrand CLEMENT

Par téléphone : 07 82 08 35 27

Par messagerie : bertrand.clement2@free.fr



Journée à AUBUSSON le jeudi 11 avril 2019

Départs: RDV à la Roche au Gô à 6 h 15, pour un départ à 6 h 30

VISITE GUIDÉE DE LA DE LA COOPÉRATIVE DIAMANTAIRE « LA FELLETINOISE »

Laissez-vous raconter l'épopée des diamantaires Felletinois. Au cours d'une visite commentée, découvrez l'histoire de cette coopérative ouvrière. Les techniques de taille et le témoignage émouvant d'un ancien tailleur de diamant vous seront évoqués.



VISITE GUIDÉE DE LA FILATURE ARTISANALE DE LAINES TERRADE À FELLETIN

Unique filature ouverte au public en Limousin, la filature Terrade assure la transformation de la toison en fils.

Préparation des laines, cardage, filage, bobinage et teinture... la laine n'aura, pour vous, plus aucun secret. Une visite incontournable pour faire découvrir le travail de la laine et rappeler les gestes oubliés.



VISITE GUIDÉE DE LA MANUFACTURE DE TAPISSERIES PINTON À FELLETIN

Des palais orientaux aux galeries new-yorkaises, cette entreprise familiale, inscrite au label Entreprise du Patrimoine Vivant, réalise des pièces prestigieuses. Au cours de la visite, vous découvrirez les étapes de fabrication d'une tapisserie traditionnelle: mise au point du carton, choix des couleurs et des matières, savoir-faire des lissiers...

Midi: Déjeuner dans un restaurant d'Aubusson dans un ancien hôtel particulier du XVIII^e siècle



VISITE GUIDÉE DE LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA TAPISSERIE À AUBUSSON

Grâce à sa collection permanente et ses expositions temporaires, la Cité internationale de la tapisserie vous permettra de découvrir l'évolution de la tapisserie, depuis les verdure et scènes mythologiques du 17^e siècle jusqu'aux œuvres contemporaines les plus étonnantes. La Cité offre une véritable immersion dans l'univers tissé d'Aubusson. Le savoir-faire pluriséculaire reconnu patrimoine de l'humanité par l'UNESCO, est mis en valeur par une salle dédiée. Six siècles de production en tapisseries d'Aubusson sont présentés dans une mise en scène inédite, inspirée des techniques du décor de théâtre, pour évoquer leur contexte d'origine.

Retour: 17 h départ d'Aubusson

**Inscription et paiement auprès de la CMCAS de Limoges avant le 29 mars
accompagnés d'un chèque à l'ordre de la CMCAS de Limoges.**

Les annulations après l'inscription, sans présentation d'un justificatif, entraînent le règlement de la totalité du séjour. Les justificatifs acceptés sont les suivants: certificat d'hospitalisation, certificat de décès, destruction des locaux professionnels et/ou privés.



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
HAUTE-VIENNE

Multisport

VOS RENDEZ-VOUS MULTISPORTS 2018-2019

- 12.03.19
- 09.04.19
- 14.05.19
- 11.06.19
- 02.07.19

 **Mardi - 20h-22 h**

 **Sport indoor ou nature**

 **à partir de 16 ans**

 **Auberge espagnole**

Renseignements et inscriptions : ufolep@lde87.fr

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
HAUTE-VIENNE

Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
un sport par l'éducation populaire


Département
Haute-Vienne


Mutualia
Entre nous, c'est humain


CMCAS
LIMOGES
Comité Municipal Compétitivité et Qualité Sportifs de l'Université de Limoges (Université de Limoges)

Nous vous proposons de participer (dès 16 ans) à une séance mensuelle de « Plurisports UFOLEP 87 » au gymnase de la Roche au Gô de 19 h 45 à 22 h. **Pour les inscriptions**, il faut si possible le faire sur le lien mis à disposition sur le site internet de la CMCAS <http://limoges.cmcas.com/evenement/> ou en appelant la CMCAS au 05 55 44 22 88 ou sur **LE DOODLE** : <https://doodle.com/poll/kw4ivnb4c5cabzak>.

Randonnée à La Rochefoucauld

le lundi 6 mai 2019

La section randonnée pédestre de la CMCAS de Limoges propose une sortie **le lundi 6 mai 2019 à la Rochefoucauld**.

Le programme de la journée :

- RDV à 7 h 15 – départ à 7 h 30 de la Roche au Gô en bus.
 - 9 h 30 départ pour une randonnée autour de La Rochefoucauld (9 km)
- Pour les accompagnants qui ne participent pas à la randonnée promenade à la Rochefoucauld
- 12 h 00 Repas au restaurant « le Logis des Saveurs » à Chasseneuil/Bonnieure
 - 15 h Visite guidée du château de La Rochefoucauld
 - Retour vers 19 h à la Roche au Gô.



Inscription après de la CMCAS avant le 19 avril 2019.



Les randonnées

Dates	Commune	Nom du circuit	Longueur (km)	RDV et départ sur place à 14 h sur les lieux ci-dessous
04-03-2019	JOURGNAC	Circuit Saint Roch	9	Parking de la Mairie
11-03-2019	VEYRAC	Circuit du Pont Colombier	10	Place de la Mairie
18-03-2019	AMBAZAC	Muret	10	Parking centre équestre
25-03-2019 à 9h30	LIMOGES	Uzurat - Bois de La Bastide	9	Parking resto Les Tables du Bistrot
01-04-2019	SAINT PAUL	Sentier des Ménhirs	10	Parking base de loisirs
08-04-2019	BERSAC SUR RIVALIER	Beaubiat Le Moulin	9	Parking à Maillaufargueix
15-04-2019	LES CARS	Circuit du Dolmen de La Goupillère	11	Parking de La Mairie
MARDI 23-04-2019	RANCON	Sentier de la Gartempe	10	Place de la Lanterne des Morts
29-04-2019	BURGNAC	Circuit des Landes	10	Place de l'Eglise
06-05-2019	LA ROCHEFOUCAULD	Sortie annuelle en car	9	La Roche au Go
13-05-2019	COMPREIGNAC	Le Tour du Bourg	10	Place de l'Eglise
20-05-2019	PANAZOL	Bords de Vienne	10	Place de l'Eglise
27-05-2019	BLOND	Les Hauts de Blond	9	Place de l'Eglise
03-06-2019	NEXON	Sentier des Pêcheurs	10	Parking Etang de La Lande
11-06-2019	SAINT MEARD	Circuit Camille	11	Parking de l'Eglise
17-06-2019	ROCHECHOUART	Circuit de La Météorite	10	Parking de l'étang
24-06-2019	JABREILLES LES BORDES	Circuit des Loges	9	Parking devant l'Eglise

À VOS AGENDAS

● **BASSE SAISON**

du 07/04 au 07/07/2019
et du 01/09 au 17/11/2019

● **HAUTE SAISON**

du 07/07/2019 au 01/09/2019

FÉVRIER

MARS

Adultes et familles

7
FEV.

19
FEV.

PARTIR EN HAUTE SAISON ?
INSCRIPTION AU TOUR DE RÔLE
● sur ccas.fr ou en SLVie/CMCAS

PARTIR EN BASSE SAISON ?
DÉBUT DE LA RÉSERVATION DIRECTE
● Réservez sur ccas.fr ou en SLVie/CMCAS

PARTIR AVEC NOS PARTENAIRES ?

- **Offres socialisées** : voir les offres sur ccas.fr
- **Bons plans** : retrouvez la liste des partenaires sur le catalogue Séjours en France et en outre-mer, et voyages internationaux et sur ccas.fr

5
MARS

12
MARS

RÉSULTATS DES AFFECTATIONS

21
MARS

TOUTES LES OFFRES PASSENT EN RÉSERVATION DIRECTE*

* Sauf les séjours à thèmes et voyages internationaux

7
FEV.

13
MARS

INSCRIPTIONS COLOS ÉTÉ 2019

28
MARS

RÉSULTATS DES AFFECTATIONS COLOS ÉTÉ 2019

Jeunes

Les catalogues adultes printemps été automne 2019 sont arrivés.

Vous pouvez venir les récupérer à la CMCAS !

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter la CMCAS de Limoges au 05 55 44 22 88.



activités
sociales
de l'énergie

Les partenariats 2019 Culture et loisirs avec la CMCAS de Limoges

Il a été convenu que les ouvrants droits de la CMCAS de Limoges et leurs ayants-droits bénéficieront d'un tarif réduit pour tous les partenaires ci-dessous sans intervention du 1 %.



13 € la séance au lieu de 17 €

Info et réservation au 05 55 73 26 49

Billetterie sur ccas.fr
par région

Réduction de 10 à 20 %
sur les spectacles



Info et réservation
au 06 75 18 14 57

Session de karting électrique
Prix unique de 12 €/pers



Info et réservation
05 55 09 18 93

Remise de 10 %
sur toutes les prestations
sur place



Info et réservation
au 05 55 57 11 81

Remise de 15 %
sur toutes les prestations
directement sur place



12 €/place
au lieu de 21 €

Pour tous les spectacles
réservation
au 05 55 79 90 00

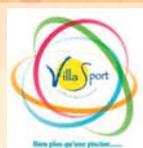
Billets de cinéma
7,30 € au lieu de 10 €

Billets à la CMCAS

VILLA SPORT à St Yrieix la Perche
Carte à acheter et retirer
auprès de votre CMCAS

- 1 carte « aquatique »
de 10 entrées adulte : 32,50€
- 1 carte « aquatique » de 10 entrées enfant
(de 3 à 15 ans) : 24,50 €

Sur place sur présentation de la carte Activ:
Abonnements : 5 % sur abonnements trimestriels
10 % sur abonnements annuels
Apprendre à nager (à partir de 6 ans) 10 leçons pendant
les vacances (hors vacances de Noël) : 86 €



12 € la séance au lieu de 16 €

Info et réservation au 09 67 38 51 25

Musée de la résistance Limoges
2 € la place au lieu de 4 €



Info et réservation au 05 55 45 84 44

Tarif réduit ou groupe



Info et réservation
au 05 55 77 37 50

1 place achetée
1 place offerte



Info et réservation
au 05 55 36 28 51

Francophonie en Limousin
Tarif réduit ou groupe



Info et réservation au 05 55 10 90 10

- Adultes (+ de 14 ans) : 17 €/place
au lieu de 20 €
- Juniors (de 12 à 13 ans) : 15 €/place
au lieu de 17 €
- Enfants (de 5 à 11 ans) : 12 €/place
au lieu de 14 €



Info et réservation
au 06 33 17 87 38

3,70 €/entrée



Billets à la CMCAS

Remise de 10 %
sur toutes les prestations
directement sur place



Renseignements auprès de la CMCAS de Limoges au 05 55 44 22 88
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
79 rue de la Croix Verte - 87000 Limoges

Inscription à After Work 22 mars 2019

Inscription à retourner à la Cmcas accompagnée d'un chèque de 4 €/pers
(chèque à l'ordre de CMCAS de Limoges)

Nom-Prénom : = €

Nom-Prénom : = €

Inscriptions auprès de la CMCAS avant le 20 mars 2019

Section Gastronomie-Cuisine - Cours d'œnologie le jeudi 21 mars 2019

Inscription à retourner à la Cmcas accompagnée d'un chèque à l'ordre de « CMCAS de Limoges »
Tarif: 18 € /pers.

Nom-Prénom : = €

Nom-Prénom : = €

TOTAL: €

Inscriptions auprès de la CMCAS avant le 14 mars 2019

Journée à Aubusson le jeudi 11 avril 2019

Inscription à retourner à la Cmcas accompagnée d'un chèque à l'ordre de « CMCAS de Limoges »
Tarifs: OD et AD 46,50 € et Extérieur 62 € (Ouverture aux extérieurs suivant les places disponibles)

Nom-Prénom : = €

Nom-Prénom : = €

TOTAL: €

Inscriptions auprès de la CMCAS avant le 29 mars 2019.

Randonnée à La Rochefoucauld le lundi 6 Mai 2019

Inscription à retourner à la Cmcas accompagnée d'un chèque à l'ordre de « CMCAS de Limoges »
Tarif: AD /OD: 37 € et Extérieurs: 49 € - Ouverture aux extérieurs suivant les places disponibles

Nom-Prénom : = €

Nom-Prénom : = €

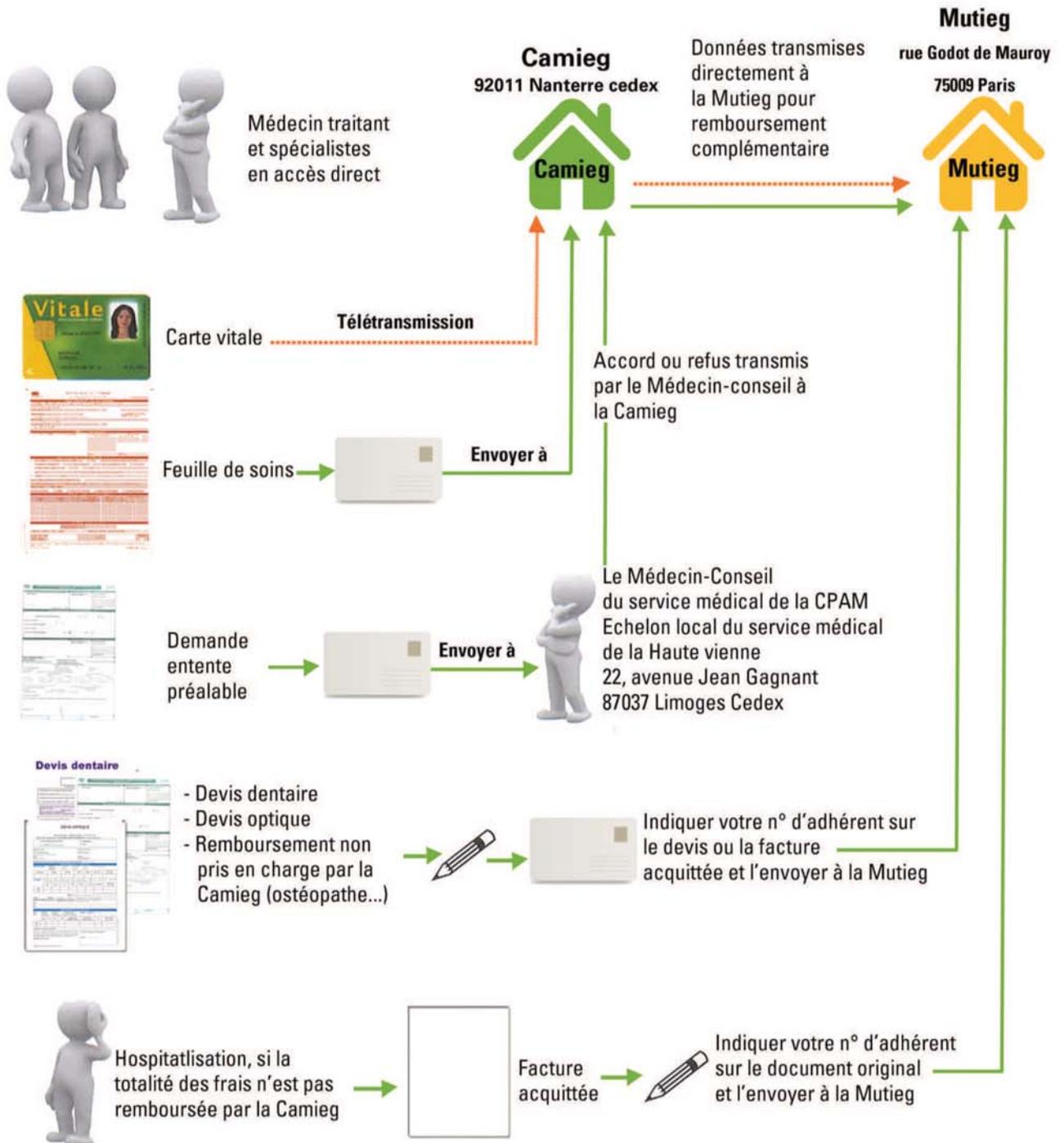
TOTAL: €

Inscriptions auprès de la CMCAS avant le 19 avril 2019.

CAMIEG... MUTIEG

Mais comment ça marche en fait ?

>>> Le circuit de vos feuilles de soins



Section Gastronomie-Cuisine - Cours d'œnologie le jeudi 23 mai 2019

Inscription à retourner à la Cmcas accompagnée d'un chèque à l'ordre de « CMCAS de Limoges »

Tarif: 18 € /pers.

Nom-Prénom: = €

Nom-Prénom: = €

TOTAL: €

Inscriptions auprès de la CMCAS avant le 16 mai 2019

Inscription aux Veyracomusies du 29 au 1^{er} juin 2019

Inscription à retourner à la Cmcas accompagnée d'un chèque à l'ordre de « CMCAS de Limoges » (voir tarif)

Tarif: AD /OD: 37 € et Extérieurs: 49 € - Ouverture aux extérieurs suivant les places disponibles

Nom-Prénom: = A € + B € + C €

Nom-Prénom: = A € + B € + C €

Nom-Prénom: = A € + B € + C €

Nom-Prénom: = A € + B € + C €

TOTAL: €

Les billets des spectacles sont à retirer à la CMCAS de Limoges du 20 au 25 mai 2019.

Points d'accueil de proximité

Vous avez des questions sur :

- ✓ Les vacances ✓ Les vacances jeunes
- ✓ Les activités ponctuelles ✓ Les informations de base des assurances
- ✓ Vos changements de situation ✓ Les activités sportives
- ✓ Les activités culturelles ✓ Les aides à la personne ✓ etc.

Un professionnel de la CMCAS sera présent pour vous répondre

Calendriers des points d'accueil (ouvert à tous les bénéficiaires)

POINT D'ACCUEIL	ADRESSE	DATE
Agence de Bellac	Rue des Vieux Blats 87300 BELLAC	Les mardis 05/03 – 02/04 (de 8 h à 9 h 30)
Peyrat-le-Château	Usine du MAZET 87470 PEYRAT-LE-CHÂTEAU	Les jeudis 28/03 – 25/04 (de 15 h 30 à 17 h)
Agence de Saint-Junien	Avenue du Général de GAULLE 87200 SAINT-JUNIEN	Les mardis 12/03 – 09/04 (de 8 h à 9 h 30)
Agence de Saint-Yrieix	1 Avenue de Limoges 87500 SAINT-YRIEIX	Les mardis 19/03 – 16/04 (de 8 h à 9 h 30)
Plateau du Roussillon	Point d'accueil ouvert aux agents du Roussillon	Les mardis 05/03 – 19/03 – 2/04 – 16/04 (de 14 h à 16 h)
CMCAS de Limoges	79, Rue de la Croix Verte 87039 LIMOGES	Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
UP Centre Ester Technopole	Point d'accueil ouvert aux agents d'UP Centre	Les jeudis 07/03 – 21/03 – 4/04 – 18/04 (de 9 h à 11 h)

